

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 6 mai 2019 Résolution: CA19 09 0103

Accorder un contrat de services à Irriglobe inc. pour l'entretien des équipements et éléments aquatiques de l'arrondissement, pour une durée de 5 ans - Appel d'offres public 19-17578 – 2 soumissionnaires / Autoriser une dépense totale de 252 028,07 \$, taxes incluses.

Il est proposé pa la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

- 1. d'autoriser une dépense totale de 252 028,07 \$, incluant les taxes et le budget de contingences, pour l'entretien des équipements et éléments aquatiques de l'arrondissement;
- 2. d'autoriser une dépense de 22 911,64 \$, taxes incluses, pour le budget de contingences;
- 3. d'accorder à Irriglobe inc., soumissionnaire conforme ayant souscrit le prix le plus bas, le contrat de services à cette fin, pour une durée de cinq ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 229 116,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17578;
- 4. d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

Mairesse d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement
Émilie THUILLIER	Chantal CHÂTEAUVERT
20.01 1196074001	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.	

Signée électroniquement le 10 mai 2019

Ville de Montréal Système de gestion des décisions des instances

Recommandation

		Numéro de dossier :	1196074001
Unité administrative responsable			
Niveau décisionnel	Conseil d'arrondissement	Au plus tard le	2019-05-06
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas		
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas		
Projet	-		
Objet	Accorder un contrat de services, d'une durée de 5 ans, à Irriglobe inc. pour un montant de 229 116,43 \$ taxes incluses pour les services d'entretien des équipements et éléments aquatiques de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Autoriser une dépense totale de 252 028.07\$ incluant les contingences. Appel d'offres public 19-17578 - 2 soumissionnaires		

Il est recommandé:

- d'accorder à Irriglobe inc., soumissionnaire conforme ayant souscrit le prix le plus bas, le contrat d'une durée de cinq ans, pour les services d'entretien des équipements et éléments aquatiques de l'arrondissement, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 229 116.43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17578;
- 2. d'autoriser une dépense de 252 028.07 \$, taxes incluses, comprenant les contingences, le cas échéant;
- 3. d'autoriser une dépense de 22 911.64 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4. d'imputer ces dépenses, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

- - Signé par Gilles CÔTÉ/MONTREAL le 2019-04-12 11:43:23, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:	Gilles COTE

Directeur du développement du territoire Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

Numéro de dossier: 1196074001

Identification	Numéro de dossier : 119607400
Unité administrative responsable	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Division des études techniques
Niveau décisionnel	Conseil d'arrondissement Au plus tard le 2019-05-06
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas
Projet	-
Objet	Accorder un contrat de services, d'une durée de 5 ans, à Irriglobe inc. pour un montant de 229 116,43 \$ taxes incluses pour les services d'entretien des équipements et éléments aquatiques de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Autoriser une dépense totale de 252 028.07\$ incluant les contingences. Appel d'offres public 19-17578 - 2 soumissionnaires

Contenu

Contexte

L'arrondissement Ahuntsic-Cartierville a sur son territoire plusieurs éléments aquatiques. Le présent dossier vise l'octroi d'un contrat de services pour l'entretien, l'ouverture et la fermeture des différents éléments aquatiques publics présents sur son territoire. Les types équipements se divisent en 5 catégories, les fontaines à boire, les systèmes d'irrigation, les sorties d'eau pour jardins et parc à chien, les jeux d'eau, ainsi que des éléments décoratifs, tels qu'un système de brumisateur et un étang. Les équipements aquatiques se retrouvent sur le domaine public tant dans les parcs que sur la voie publique.

Par le passé, plusieurs directions de l'arrondissement se partageaient le suivi des différents éléments aquatiques. Par ailleurs, la ville centre offrait un certain support aux arrondissements notamment en début et fin d'année; ce qui ne sera plus le cas dans le futur. Les équipes actuelles ne pouvant répondre à l'ampleur de la tâche, l'arrondissement doit s'adjoindre les services d'un fournisseur externe.

La rédaction de l'appel d'offres vise à regrouper tous les services d'entretien sous un même fournisseur selon une durée de contrat de cinq (5) années. Les différentes directions de l'arrondissement qui effectuaient une partie du suivi des équipements aquatiques ont participé à la rédaction de la partie technique de l'appel d'offres.

Décision(s) antérieure(s)

S.O.

Description

L'adjudicataire doit ouvrir au printemps tous les éléments aquatiques et à l'automne procéder à leur hivernation. Lorsque requis, l'adjudicataire doit procéder à des réparations le cas échéant.

Justification

L'appel d'offres public 19-17578 a été lancé par le service de l'approvisionnement sur le site du système

électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans le journal Le Devoir, le 18 mars 2019. L'ouverture des soumissions s'est tenue le 4 avril 2019. Il y a eu 3 preneurs du cahier des charges dont 2 soumissionnaires.

L'analyse administrative a été réalisée par le Service de l'approvisionnement alors que l'analyse technique a été réalisée par la Division des études techniques. Les validations requises voulant que le soumissionnaire ne fait pas partie de la liste du Registre des entreprises non admissibles (RENA) et est conforme en vertu du Règlement de gestion contractuelle de la Ville ont été faites.

La soumission la plus basse et conforme est celle de la compagnie Irriglobe., au montant de 229 116.43 \$, taxes incluses.

Contrat octroyé au plus bas soumissionnaire conforme

SOUMISSIONNAIRES	COÛT DE BASE	TOTAL
CONFORMES	(TAXES INCLUSES)	(TAXES INCLUSES)
ADJUDICATAIRE	\$	\$
Irriglobe Inc.	229 116,43 \$	229 116,43 \$
Nordikeau	663 147,40 \$	663 147,40 \$

Dernière estimation réalisée (\$)	229 950,00 \$
Coûts moyen des soumissions conformes reçues (\$) (total du coût des soumissionnaires conformes / nombre de soumissions) Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	446 131,92 \$
((coût moyen des soumissions conformes moins la plus basse) / la plus basse) X 100	95%
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) (la plus haute conforme moins la plus basse conforme) Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)	434 030,97 \$
((la plus haute conforme moins la plus basse conforme) / la plus basse) X 100	189%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) (la plus basse conforme moins estimation)	-833,57 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) ((la plus basse conforme moins estimation) / estimation) X 100	-0,4%

Aspect(s) financier(s)

Des budgets de fonctionnement sont disponibles au sein de certaines divisions de l'arrondissement. Le fait de regrouper les activités de service d'entretien des équipements aquatiques nécessite également de regrouper les budgets (voir intervention financière en annexe).

Développement durable

S.O.

Impact(s) majeur(s)

L'octroi de ce contrat est directement lié avec l'ouverture des différents éléments aquatiques de l'arrondissement pour la prochaine saison estivale. L'ouverture des équipements aquatiques doit être effectuée en mai 2019.

Impact(s) lié(s) à la COVID-19

Opération(s) de communication

S.O.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Le contrat s'échelonne sur 5 années, soient 5 saisons estivales.

Échéancier initial de réalisation du projet

Début: 2019-05-13 Fin: 2024-05-08

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

Le présent contrat n'est pas visé par la *Loi sur l'intégralité en matière de contrats publics*. Ainsi l'application des décrets 1049-2013 et 795-2014 n'est pas requise. À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en vigueur à l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Validation Intervenant Sens de l'intervention Autre intervenant Sens de l'intervention Parties prenantes Services Responsable du dossier Endossé par: Ysabelle FILIATREAULT Michel BORDELEAU Chef de division architecte paysagiste Tél. : 514 872 6146 : 514 872-4557 Tél. Télécop.: Télécop.: Date d'endossement: 2019-04-09

Tél. :	Tél. :
Approuvé le :	Approuvé le :

Numéro de dossier :1196074001